

Groupe de travail pour la protection de l'enfant

Nombre élevé stable de cas de mauvais traitements d'enfants

Markus Wopmann

Dr med., groupe de travail pour la protection de l'enfant, médecin-chef Klinik für Kinder und Jugendliche Kantonsspital Baden

En 2015, pour la 7^e année consécutive, le nombre d'enfants pris en charge dans les cliniques pédiatriques suisses, en ambulatoire ou stationnaire, suite à de mauvais traitements avérés ou suspectés a été enregistré. Cette année, ce sont les données de 20 des 26 cliniques pédiatriques qui ont pu être étudiées, ce qui représente un feed-back de 77% des cliniques. Encore une fois, toutes les grandes et moyennes cliniques pédiatriques ont transmis leurs cas, si bien que le nombre de cas que nous avons répertorié représente une très grande partie du nombre de mauvais traitements que les cliniques pédiatriques suisses ont pris en charge durant l'année écoulée.

Résultats

1388 cas au total ont été signalés par les 20 cliniques. Les chiffres d'une clinique qui avait annoncé l'année précédente 23 cas ne sont cette année pas disponibles, si bien que le nombre de cas de 2015 correspond certainement à celui de l'année 2014. Les chiffres de toutes les cliniques participantes sont restés quasiment semblables à ceux de l'année précédente, de sorte qu'il est possible qu'un certain plateau (malheureusement fortement élevé) ait été atteint. La répartition dans les différents sous-groupes donne les chiffres suivants:

Maltraitance physique	393	(28,3%)
Négligence	277	(20,0%)
Maltraitance psychique	432	(31,1%)
Abus sexuel	276	(19,9%)
Syndrome de Münchhausen par procuration	10	(0,7%)

A nouveau, la proportion d'enfants ayant subi de la maltraitance psychique a progressé, si bien que cette forme de maltraitance constitue à présent la plus grande partie des maltraitances totales. Cela est vraisemblablement imputable au fait que de plus en plus de cliniques pédiatriques sont impliquées dans des investigations concernant des cas de violences domestiques, dans lesquelles en effet beaucoup d'enfants sont fortement atteints, au minimum psychologiquement, par la violence entre les parents. Près d'un quart des enfants maltraités étaient âgés de moins de 2 ans, 45% avaient moins de 6 ans. Avec 43% de garçons et 57% de filles, la répartition selon le sexe est presque égale.

Répartition des sous-groupes selon le sexe

	Garçons	Filles
Maltraitance physique	56,7%	43,3%
Négligence	44,4%	55,6%
Maltraitance psychique*	46,3%	53,2%
Abus sexuel	17,8%	82,2%

* Dans 0,5% des cas, le sexe de l'enfant n'a pas été enregistré.

Encore une fois, la part des garçons battus est plus grande que celle des filles battues, alors qu'en ce qui concerne les autres formes de maltraitance, la proportion est plus élevée pour les filles, avec en premier lieu les abus sexuels, pour lesquels cette année pratiquement cinq fois plus de filles que de garçons ont été concernées.

Certitude du diagnostic*

Sûr	842	(60,7%)
Probable	298	(21,5%)
Pas clair	248	(17,2%)

* Dans 0,6% des cas, aucune indication n'a été donnée quant à la sécurité du diagnostic.

Le diagnostic de mauvais traitements psychiques a été,



La proportion d'enfants ayant subi de la maltraitance psychique a progressé.

avec 75%, classé comme le plus sûr, la maltraitance physique semble certaine dans 59% des cas, la négligence dans 61% des cas. Concernant les abus sexuels, la certitude du diagnostic était donnée seulement dans 42% des cas.

Auteur: relation avec l'enfant		
Famille	1016	(80,3%)
Connu de l'enfant	166	(12,0%)
Extra-familial	33	(2,4%)
Inconnu	73	(5,3%)

En outre, les maltraitements psychiques et les négligences ont lieu pratiquement dans tous les cas au sein du noyau familial, les maltraitements physiques dans $\frac{3}{4}$ des cas, les abus sexuels dans 46% des cas. 20% des agressions sexuelles sont perpétrées par un étranger ou par un auteur inconnu.

Auteur: sexe		
Masculin	639	(46,0%)
Féminin	350	(25,2%)
Masculin et féminin (en général les deux parents)	281	(20,2%)
Inconnu	180	(8,6%)

La proportion d'auteurs d'abus sexuel de sexe masculin se situe, avec presque 85%, dans la cadre des autres études nationales ou internationales. Les cas de négligence étaient le fait des mères dans 45% des cas, et dans 39% des cas les deux parents étaient co-responsables.

20% des agressions sexuelles sont perpétrées par un étranger ou par un auteur inconnu.

Pour les maltraitements psychiques et physiques, la part des auteurs masculins était, avec 45%, plus élevée que celle des auteurs féminins. Pour l'ensemble des 10 cas de syndrome de Münchhausen par procuration, ce sont finalement des femmes qui sont répertoriées comme auteur, ce qui correspond à la littérature internationale.

Auteur: âge		
Plus de 18 ans	env. 1157	(env. 83%)
Moins de 18 ans	env. 130	(env. 9%)
Moins et plus de 18 ans (plusieurs auteurs)	8	(0,6%)
Age inconnu / pas d'indication	93	(6,7%)

La part des jeunes auteurs est quasiment restée la

même. Tout comme ces dernières années, les auteurs mineurs sont, avec plus de 20%, significativement plus présents dans les cas d'abus sexuels que dans les autres formes de maltraitance.

Mesures tutélaires		
Déjà engagées par une autre instance	338	(24,4%)
Signalement fait par le groupe de protection de l'enfant	338	(24,4%)
Signalement recommandé par le groupe de protection de l'enfant	91	(6,6%)

Mesures pénales		
Déjà engagées par une autre instance	286	(20,6%)
Engagées par le groupe de protection de l'enfant	85	(6,1%)
Recommandées par le groupe de protection de l'enfant	29	(2,1%)

Conclusion

- Le nombre d'enfants avec cas de maltraitance traités par les cliniques pédiatriques suisses s'est maintenu à un haut niveau inchangé.
- Avec plus de 30% des cas, c'est la maltraitance psychique qui a été la maltraitance la plus répertoriée par les cliniques pédiatriques. Cela est à considérer très probablement en relation avec les très nombreux cas de violence domestique, dans lesquels les enfants sont touchés, au minimum de manière indirecte.
- Les groupes de protection de l'enfant ont signalé eux-mêmes un cas sur quatre aux autorités de protection de l'enfant et de l'adulte. Ces autorités avaient été exactement autant de fois impliquées au préalable. Cela s'explique par le fait que les mauvais traitements d'enfants – sauf en ce qui concerne les abus sexuels – se perpétrent souvent dans des familles socialement défavorisées.
- En 2015, un enfant est décédé dans une clinique pédiatrique suisse suite à de mauvais traitements physiques. Cet enfant avait moins d'un an. Pour 250 autres enfants de moins d'un an (ce qui correspond à 18,1% de tous les enfants concernés!), le diagnostic de maltraitance a été posé. Cela signifie que la part des très petits enfants est de nouveau épouvantablement haute.

Crédit photo

© Wavebreakmediamicro | Dreamstime.com

Traduction: Secrétariat SSP

Correspondance:
Dr med. Markus Wopmann
Médecin-chef Klinik für
Kinder und Jugendliche
Kantonsspital
CH-5404 Baden
markus.wopmann[at]ksb.ch